



VILLE DE LA BRÈDE

Actualités du mois de Décembre 2008

Bonnes Fêtes !

www.labrede-montesquieu.com



Édito

L'année 2008 se termine déjà et la période des fêtes de fin d'année approche ! La Municipalité n'a pas l'intention de céder à la morosité ambiante liée aux conséquences de la crise financière mais doit au contraire poursuivre son action pour dynamiser La Brède.

La Foire de la Sainte Luce, qui succède à un Salon des Arts particulièrement réussi, contribue à cet élan en permettant, dans un esprit convivial et festif, de valoriser les produits régionaux et les entreprises locales.

La crise économique ne doit pas non plus faire perdre aux brédois leur sens de la solidarité avec les plus démunis et les personnes malades : les associations brédoises se sont encore mobilisées cette année pour soutenir le Téléthon coordonné par la mairie et j'appelle chacun de vous à apporter votre soutien aux organismes caritatifs qui aident les gens en difficulté.

Cette première année du mandat que vous avez confié au nouveau Conseil Municipal a permis d'organiser une nouvelle méthode de travail avec des adjoints très présents et une association plus grande des acteurs et des citoyens à l'action de la Municipalité. Elle a aussi été mise à profit pour programmer les divers projets à mettre en œuvre dans les cinq années à venir.

Je voudrais enfin vous souhaiter, au nom de l'ensemble de vos élus municipaux, d'excellentes fêtes de Noël et de Nouvel An.

Michel DUFRANC
Maire de La Brède

Sainte Luce 2008 ★★

Le rendez-vous incontournable, les 13 et 14 décembre

Crée en 1510 par Louis XII à la demande de Gaston de l'Isle, Baron de La Brède et prédecesseur de Montesquieu, la Foire de la Sainte Luce reste aujourd'hui un des événements les plus attendus au mois de décembre en sud-Gironde.



Ancrée dans les traditions du Sud Ouest

Comme chaque année, les rues du centre ville sont bouclées pour accueillir une grande diversité d'étalages : foire gourmande, bœufs gras de Bazas, vide grenier, marché de Noël ... Sur deux jours, des chapiteaux sont dressés pour recevoir plus de 200 exposants.

Les animations se succèderont : exposition, concerts, groupes folkloriques, défilé et fête de la lumière, messe, déjeuner spectacle avec le ténor basque Jean Baptiste AROTZEGUI...

Des nouveautés au programme :



- Samedi 13, à partir de 19h30, soirée dansante animée par l'orchestre Jean Pierre Marty.

Salle des Sports. Entrée gratuite.

Restauration possible sur réservation : Choucroute + boisson = 15 €

Sur place : huîtres, pâtisseries, boissons, café.

Renseignements et réservations : Mairie 05 57 97 18 58.

Avec la participation des associations brédoises.

- Tout le week end, l'association des Professionnels Brédois proposera, toutes les heures, de nombreuses animations sous chapiteau, Place Montesquieu (dégustations, démonstrations diverses, ateliers pour les enfants...).

Novembre en images

LES DROITS DE L'ENFANT À LA BRÈDE

Du 19 au 21 novembre, à l'occasion de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant, le service Enfance Jeunesse Municipal a présenté une exposition et a organisé des rencontres avec l'UNICEF.

Tout au long du mois, les enfants des accueils périscolaires maternelle et primaire ont été sensibilisés aux différences. Les animateurs ont travaillé avec eux sur les populations dans le monde, leur mode de vie, leur éducation et leur religion,... Leurs réalisations dont un jeu de 7 familles sur le thème des Droits des Enfants furent affichées à l'école primaire.



Mercredi 19 novembre, Claire FORNES, responsable de l'UNICEF de l'antenne de La Brède, a présenté l'association et ses actions aux enfants et aux parents présents, elle a répondu à leurs questions. Mercredi 26, une nouvelle intervention de l'UNICEF leur était proposée avec une spécialiste de la malnutrition. Cette semaine d'échange et de dialogue a permis de consolider les liens avec l'UNICEF, d'autres projets sont en réflexion pour 2009.

Ouverture du Centre de Loisirs pour Noël

Les 29, 30 et 31 décembre, le Centre de Loisirs « les Marmottes » accueillera les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux des établissements scolaires maternelle et primaire.

Les inscriptions auront lieu du 8 au 17 décembre inclus auprès de Belinda GELLY au périscolaire maternel et auprès de Benjamin LACROIX au périscolaire primaire.



DE L'ART AVEC UN GRAND A

Le public toujours plus nombreux a apprécié la diversité et la qualité des œuvres présentées à l'occasion du 21^{ème} Salon des Arts et de la Décoration. Plus de 3000 visiteurs ont foulé les allées de l'exposition durant les trois jours.



Deux artistes à l'honneur

Parmi les soixante seize artistes peintres, sculpteurs et artisans d'Arts accueillis cette année, les membres du jury (Sylvie Dufranc, Alexandre Laffargue-Brethes, Annie Lafont, Carole Jault, Elodie Ferreira Maisonnave et Dany Guiral) ont mis à l'honneur deux artistes :

Bruno Lamote, artiste peintre, a reçu le « Prix du Philosophe ».

« C'est moi -mon moi- que je peins à travers le sujet, je ne peux pas peindre pour moi - ce n'est pas une thérapie - et le résultat - l'œuvre- n'a d'intérêt que s'il est reçu par un Autre et qu'il donne lieu à un échange spirituel. Quand la couleur me fuit, je travaille avec les encres noire et blanche. »



Sandrine Suères, céramiste Raku, a reçu le « Prix de la Ville »

pour son travail exceptionnel et la maîtrise de cette technique. Le RAKU qui signifie « le bonheur dans le hasard ! » est un mode de cuisson de poterie développé au Japon au XV^e siècle, il est lié à la cérémonie du thé et donc à la philosophie zen. Les pièces émaillées sont enfournées à four chaud, elles sont défournées incandescentes, puis enfumées (dans de la sciure ou autre matériau pouvant brûler) avant d'être refroidies brusquement dans l'eau. Le choc thermique et l'enfumage provoquent un craquelé caractéristique, lustré parfois, ainsi qu'un noircissement de la terre.

NOTRE VILLAGE AUX COULEURS DE NOËL



Travaux

Quartier Jamin

Des travaux de remise en état de l'assainissement ont eu lieu du 17 au 23 novembre, de la rue des Templiers à la Place des Pompiers, en raison d'un effondrement de la canalisation du réseau. Cette remise en état nécessite la réfection du réseau complet. D'autres travaux seront effectués en Janvier.

Allée de l'Espérance

La remise en état de la voirie est programmée au début de l'année 2009.

A l'approche des Fêtes de Noël, la Commune s'est enrichie de nouvelles illuminations qui habilleront notre bourg pendant plus d'un mois. Afin de minimiser les coûts et les dépenses énergétiques, la Municipalité a choisi d'investir dans des éclairages à LED ou diodes électroluminescentes. Vous les découvrirez Avenue Charles de Gaulle, du rond point de Filleau jusqu'au Centre Bourg ainsi que rue Latapie et rue Montesquieu (traversées de rue)

Une faible consommation d'énergie

Les ampoules LED consomment très peu d'énergie. Elles produisent plus de lumière par watt que les ampoules à incandescence. Elles ont une durée de vie beaucoup plus longue qu'une lampe à incandescence classique ou fluorescente (50 000 à 100 000 heures contre 6 000 à 15 000 pour les fluorescentes).

Un atout sécurité

Fonctionnant en très basse consommation (TBT), les LED classiques ne chauffent presque pas et ne brûlent pas les doigts, gage de sécurité et de facilité de transport. Elles sont particulièrement solides et résistent aux chocs. Le parc municipal des éclairages de Noël sera ainsi progressivement renouvelé.

DROIT D'ACCUEIL À L'ÉCOLE : MODE D'EMPLOI

Une loi du 20 août 2008 a institué un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des enseignants en demandant aux communes d'organiser un accueil des enfants scolarisés.

L'objectif de cette loi est de concilier la liberté des familles de pouvoir travailler et la liberté des enseignants de faire grève reconnue à tout salarié lorsqu'un désaccord l'oppose à son employeur. Le service d'accueil est ainsi déclenché si le taux prévisionnel de grévistes (qui doivent se déclarer préalablement auprès de l'Inspection académique) dépasse 25%.

Au-delà des polémiques engendrées par ce nouveau dispositif, la Mairie de La Brède a mis en œuvre ce service d'accueil à plusieurs reprises en 2008, dans le prolongement de sa politique déjà en vigueur depuis plusieurs années qui consistait à recevoir tout élève se présentant à l'école les jours de grève.

Ainsi, le personnel municipal (animateurs périscolaires et d'accueil de loisirs, agents techniques et de service des écoles maternelles et autres agents) est mobilisé en fonction du nombre d'élèves présents. Une liste de personnes extérieures susceptibles de venir en renfort si nécessaire est en cours de constitution et pourra faire appel à des membres d'associations familiales, des enseignants retraités, des étudiants, des parents d'élèves ... Dans cette hypothèse, un contrôle préalable est effectué par les services de l'Etat pour garantir le sérieux et la fiabilité des personnes concernées.

Par l'application de cette loi, la Municipalité entend non seulement respecter ses obligations mais surtout permettre aux parents d'élèves brédois de pouvoir poursuivre leurs activités professionnelles lors de ces conflits sociaux.

Jeudi 20 novembre, 66 enfants ont ainsi pu être accueillis aux écoles maternelle et primaire.

BRÈVES

Vacances de Noël

Exceptionnellement, la mairie fermera à 12h les 24 et 31 décembre, elle sera ouverte les autres jours aux horaires habituels.

Le Pôle multi accueil Tom Pousse sera fermé du 23 décembre au soir au 2 janvier inclus.

L'Espace Info Jeunes sera fermé du 24 décembre au 2 janvier inclus.

Don de Vêtements d'enfants

Du 17 novembre au 17 décembre, la Municipalité fait don des vêtements d'enfants trouvés ces dernières années aux écoles publiques de la Commune et non réclamés depuis plus d'un an lors de permanences à l'Espace Pousse, 3 avenue Charles de Gaulle, le lundi de 10h à 12h et les mercredi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30.

Inscriptions sur les listes électorales

Les citoyens français et les ressortissants de l'Union Européenne sur la liste complémentaire ont jusqu'au 31 décembre 2008 pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.

Pour s'inscrire,

- remplir le document Cerfa disponible en mairie ou sur www.labrede-montesquieu.com
- présenter ou envoyer en Mairie ce document dûment rempli, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de votre pièce d'identité.

Pour tous renseignements, contacter Séverine DEMBRONT, service Elections, Mairie de La Brède 05 57 97 76 99

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Prosper • Tirage à 1500 exemplaires

Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 • Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

JOURNÉE DE L'AMITIÉ

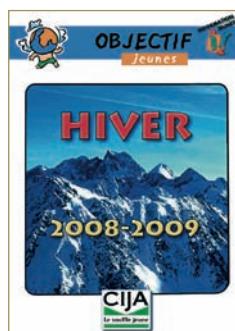
Mercredi 17 décembre, les membres du Centre Communal d'Action Sociale recevront nos aînés pour le traditionnel repas de l'amitié.

Afin de célébrer ensemble Noël, les organisateurs et les bénévoles ont préparé un menu de Fête. Cette année, le spectacle aura pour thème « Les années Piaf »

Tous les Brédois de 70 ans et plus sont invités. Si vous n'avez pas été contacté par le CCAS,appelez Sonia Campoy au 05 57 97 76 92 pour réserver vos places. Le transport peut être assuré par la Commune.



GUIDE "HIVER 2008-2009"



Avec l'annonce des premières neiges, le CIJA vous convie à un nouveau rendez-vous avec sa dernière parution, le "Guide Hiver 2008-2009".

Séjours organisés, pratiques d'activités culturelles ou sportives, vacances studieuses... autant d'adresses, d'opportunités proposés par ce dernier document qui illustre la mission d'une association au service des jeunes: loisirs, insertion, numérique, Europe, mobilité, santé...

Disponible gratuitement au Bureau Information Jeunesse de La Brède, 3 avenue Charles de Gaulle, 33650 La Brède - 05 56 78 43 82 - espace-info-jeunes@wanadoo.fr

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

L'année 2008 s'achève après 10 mois de mandat.

Dans cette période, nous avons déjà accompli un certain nombre de réalisations visibles par tous : renouvellement de la chaudière et peinture de la façade de l'école maternelle, jeux et piste de bille à l'école primaire, équipement de la cuisine centrale, mise en place du prêt social à taux 0 %, lancement du Comité Consultatif...

Nous avons aussi engagé les études préalables aux projets que nous avons portés: création du Foyer du stade de La Sauque, rénovation et agrandissement de la Salle des Fêtes, aménagement du Pré de l'Espérance, aménagements urbains (avenue Charles Gaulle, cheminements doux ...)

A ce jour, et contrairement à ce qui peut être dit ici ou là, nous respectons le calendrier des engagements pris pendant la campagne des élections municipales.

Soyez assurés que nous poursuivrons tous nos efforts dans cette voie pour l'année 2009 qui s'amorce.

Les membres de la majorité municipale vous souhaitent de joyeuses fêtes.

La Brède aux Citoyens

Vous êtes nombreux à nous interroger à propos de la sécurité liée à la circulation : des files d'attente de plus en plus longues, des problèmes de visibilité, de vitesse... Plusieurs carrefours sont à traiter en priorité : celui de La Sauque, des pompiers, de l'avenue du Château/Espirit des lois, de l'avenue du Reys. Les difficultés de stationnement sont omniprésentes, comme chacun peut le constater.

Nous avons déjà soulevé ces problèmes au Conseil Municipal et nous suivrons attentivement ces dossiers.

Prenez rendez-vous avec nos élus au 09 50 29 74 33 ou par mail www.labredeauxcitoyens.fr